



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation Bac Pro Aménagement Paysager est de former les apprenants à la conception, la réalisation et la gestion des espaces extérieurs tels que les jardins, les parcs, les espaces verts publics, les terrains de golf, etc. Les diplômés seront capables de planifier et de mettre en œuvre des projets d'aménagement paysager en collaboration avec les clients, de mener des études de terrain, de concevoir des espaces paysagers en utilisant des plantes, des matériaux et des équipements, et de veiller à la maintenance et à la gestion des espaces aménagés.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

Être titulaire d'un CAPA ou être issu d'une 3^{ème} générale ou dès l'âge de 16 ans

Possibilité d'une entrée en 1^{ère} en sortant d'une 2^{ème} générale ou professionnelle

L'âge plafond d'entrée en apprentissage est de 29 ans révolus*

* Dérogations possibles dans le cadre d'une RQTH ou d'activité sportive de haut niveau

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation suit un calendrier d'alternance fourni en début de formation

La formation se déroule sur 1995 heures sur 3 ans en centre soit 18 semaines en 1^{ère} année ; 19 semaines en 2^{ème} année et 20 semaines en 3^{ème} année *

*Nombre de semaine à titre indicatif

Formation en alternance de septembre à juin

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- La durée de la formation peut être adaptée selon le profil de l'apprenant

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Avoir complété le dossier d'inscription
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Entretien de positionnement et de motivation
- Selon la capacité d'accueil du CFA

COUTS & FINANCEMENT

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités)
- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à une protection sociale

RÉMUNÉRATION

La rémunération perçue par l'apprenant correspond à un pourcentage du SMIC selon l'année d'exécution du contrat, son âge

Pour plus d'information consultez alternance.emploi.gouv.fr

CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

VENDOME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDOME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES VISÉES

Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

Développer sa motricité

Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

Raisonnement des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes

Organiser le travail du chantier d'aménagement paysager

Animer une équipe de travail

Assurer les opérations techniques sur les végétaux

Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal

Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Mises en situation professionnelle
 - Pratiques sur plateaux techniques de l'établi
 - Visites d'entreprises
 - Interventions de professionnels
 - Chantiers école

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent.

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BTSA Aménagements paysagers par voie scolaire ou apprentissage, BP Aménagement Paysagiste
Autres BTSA (gestion forestière...), BTS, IUT, formations universitaires, CS Entretien des terrains de golf et des sols sportifs engazonnés (arboriste, élagueur, construction paysagère, entretien des terrains de sport...)
- Chef-fe d'équipe d'entretien des espaces verts, Chef-fe d'équipe paysagiste, Jardinier-ière, Jardinier-ière paysagiste
Ouvrier-ère d'entretien des espaces verts, Ouvrier-ère des espaces verts, Ouvrier-ère paysagiste, Technicien-ne paysagiste

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle

➤ Matières générales :

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel (physique chimie, biologie, écologie, informatique, mathématique)
- Débattre à l'ère de la mondialisation (documentation, histoire, géographie, EMC, lettres)
- Développer son identité culturelle (lettres, ESC, langue vivante, EIE)
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles (EPS, ESC, Histoire, géographie, EMC, EIE)

➤ Matières techniques :

- Végétalisation
- Reconnaissance des végétaux
- Economie professionnelle
- Gestion de chantier
- Travaux d'aménagement paysager
- Travaux d'entretien
- Contexte de chantier
- Agroéquipement
- Infrastructure
- MAP : bassin

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Contrôle continu en cours de formation (CCF) et épreuves terminales

MODALITÉS DE VALIDATION

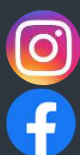
L'obtention du diplôme se fait après délibération du jury en fonction des appréciations et des résultats obtenus aux contrôles en cours de formation (CCF) ainsi qu'aux différentes épreuves terminales de la session d'examen. Il est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

AIDES

- Aides au permis de conduire
- Aides au premier équipement
- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation gestes et postures
- + Formation SST
- + Chantiers-école
- + Atelier agroéquipement
- + Préparation aux concours MAF et Olympiades des Métiers
- + Plateau technique (tunnels de maçonnerie)
- + Participation au concours de reconnaissances des végétaux



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

